

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 11 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 avril, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Fêtes à Callac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BOETE Cécile ; BURLOT Gilbert ; CALLONNEC Claude ; CHAPPE Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE DU Pascal (suppléant) ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Jean-Yvon ; PUILLANDRE Elisabeth ; QUENET Michel ; RANNOU Hervé ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SCOLAN Marie-Thérèse ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

| | |
|----------------------------|--------------------------|
| CADUDAL Véronique | à CONNAN Josette |
| DUMAIL Michel | à PARROT Marie-Christine |
| HAGARD Elisabeth | à SIMON Yvon |
| KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe | à VIBERT Richard |
| LE HOUEROU Annie | à LE MEAUX Vincent |
| LINTANF Joseph | à PRIGENT Christian |
| MANGOLD Jacques | à SAMSON-RAOUL Caroline |
| NAUDIN Christian | à PUILLANDRE Elisabeth |
| RASLE-ROCHE Morgan | à CHAPPE Fanny |
| RIOU Philippe | à GOUAULT Jacky |
| VAROQUIER Lydie | à GOUDALLIER Benoît |
| ZIEGLER Evelyne | à LE GOFF Philippe |

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOUCHER Gaëlle ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; CHARLES Olivier ; HERVE Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE FLOC'H Éric ; LE GALL Annie ; LE LAY Alexandra ; MOZER Florence ; PRIGENT Marie-Yannick ; TONDEREAU Sébastien.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

| | |
|--------------|----|
| Présents | 61 |
| Procurations | 12 |
| Absents | 15 |

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 05 avril 2023

DEL2023-04-071

**COOPERATION DECENTRALISEE MADAGASCAR
VERSEMENT SUBVENTION ANNUELLE A LA COMMUNE DE MARITAMPONA**

Guingamp-Paimpol Agglomération a signé en avril 2021 une convention de trois ans avec la commune rurale de Maritampona, dans la région du Bongolava à Madagascar. Cette convention vise à améliorer les conditions de vie de la population locale et de favoriser son développement.

Cette convention comporte deux volets :

- Un volet **fonctionnement** qui comprend :
 - o le financement d'un poste d'animateur communal permettant l'élaboration et la mise en œuvre du plan communal de développement (pilotage des projets et recherche des financements). Ce financement est dégressif afin de permettre à la commune de prendre en charge petit à petit le financement de ce poste ;
 - o des actions de formation pour l'animateur et les élus afin de renforcer les capacités locales : ont été ainsi réalisées les formations sur le schéma d'aménagement communal, sur le SIG et sur le marketing territorial.
 - Un volet **investissement** qui permet de cofinancer des infrastructures visant à améliorer les conditions de vie des habitants, projets qui sont programmés dans le cadre du plan communal de développement élaborés par les élus communaux. Les deux premières années, l'agglomération de Guingamp-Paimpol a ainsi participé au financement de :
 - o La clôture du centre de santé de base (CSB)
 - o La construction d'un collège d'enseignement général
- Pour un montant total de 10.928 euros.

La visite d'une délégation de Guingamp-Paimpol Agglomération en octobre 2022 a permis de constater sur place le respect des engagements de la commune.

Entendu le rapport, et après en avoir débattu, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

- **D'approuver le versement de la subvention annuelle de 2023 à la commune de Maritampona pour un montant 2.382 €, tel qu'inscrit dans la convention ;**
- **D'approuver le versement de l'enveloppe « investissement et entretien » en une ou plusieurs fois, après justification du projet (descriptif et devis), dans la limite de l'enveloppe prévue au titre de la convention 2021-2023 ;**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions et tous les documents nécessaires.**

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Yannick LE GOFF